

# Les descendants de Sulpice



**Paul Alliot** x Marie Charlot

vente par Paul de vignes à Levroux  
en date de 21 novembre 1784

AD 36 - 2E\_1306

Dun 9<sup>mo</sup> 1786.

Pardevant Testotaire De la Baronne de

Lezroy y respectueusement assis par sesdits

et y presens... Ville de Lezroy paroit...  


Sont pleins de tout honneur et de reconnaissance...  
pour un service rendu... le 10<sup>me</sup> de ce mois de Sept...

De plus l'aveu de tout ce qui est...  
depuis l'année... de tout honneur...

Comme il est...  
de tout honneur... de tout honneur...

De plus l'aveu de tout ce qui est...  
depuis l'année... de tout honneur...

Comme il est...  
de tout honneur... de tout honneur...

De plus l'aveu de tout ce qui est...  
depuis l'année... de tout honneur...

Comme il est...  
de tout honneur... de tout honneur...

De plus l'aveu de tout ce qui est...  
depuis l'année... de tout honneur...

Comme il est...  
de tout honneur... de tout honneur...

*relever la copie de...  
au dit Lezroy...*





6  
L'ordre des Dames de la Ville de la Haye de  
la Haye les uns, a dessein, qui ont voulu leur  
faire aller par le Lieutenant de la Haye  
pour donner des lettres, sans avoir l'ordonnance de  
leur faire faire de lettres

Yanvier. 1786

Le Lieutenant  
de la Haye

©

outre colle jusque a la somme de cinq <sup>br</sup> 1786  
receu quarante cinq sols

Lutier

© Sublime